

DÉPARTEMENT

LOZÈRE

MAIRIE DE MARCHASTEL

ARRONDISSEMENT

Mende

CANTON

Nasbinals

**N° 31-2014**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

du 10/07/2014

**Nombre**

de conseillers en exercice	7
de présents	6
de votants	6

L'an deux mille quatorze et le dix juillet à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

**Objet**

Electrification vieille  
cloche

Étaient présents : Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Valérie CHAYLA, Eric MALHERBE, Jacques THIOT, Urbain VIGIER

Absents : Nicolas PERRET,

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Valérie CHAYLA ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire, Eric MALHERBE, ayant pris la présidence de l'assemblée Municipale propose le changement des moteurs de la vieille cloche de l'église, ceux-ci ne fonctionnant plus

Le montant du devis de la SARL BROUILLET est de 1933.20 € TTC

**NOTA-** Le Maire certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 04/07/2014

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte cette proposition, demande sa budgétisation et mandate Mr le maire pour obtenir la subvention maximum pour ce projet et signer tout document afférant à cette affaire.

**Pour extrait conforme au registre**

**Fait à MARCHASTEL le**

**10/07/2014**

**Le Maire**

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

**Acte rendu exécutoire,  
après dépôt ou  
transmission en  
Préfecture le 10/07/2014  
et publication ou  
notification  
le 10/07/2014**